

LE BIEN COMMUN

POINT DE VUE UTILISATEURS



la frontière pose la question de son niveau d'ouverture et sa facilité d'accès

le bien commun possède une frontière, ici celle du Parc national des Calanques

la frontière pose aussi la question de son interaction avec les autres dimensions

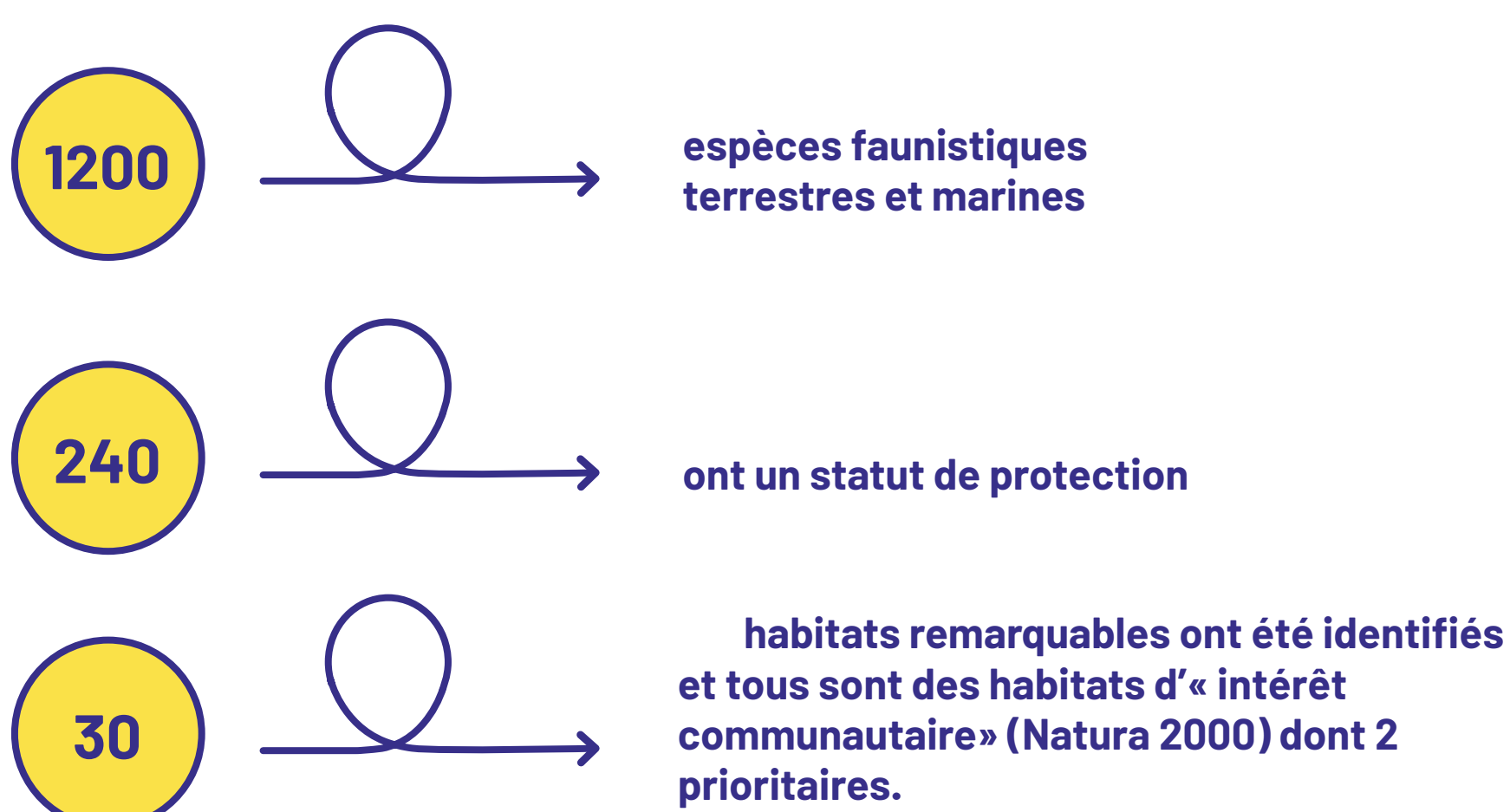
il y a un intérieur et un extérieur

INTÉRIEUR

EXTÉRIEUR

FRONTIÈRE

quelques chiffres



espèces d'intérêt patrimonial ont été recensées sur le site Natura 2000 et les ZNIEFF marines du territoire. 2/3 de ces espèces sont soumises à un statut de protection (nationale et/ou convention internationale) et environ 1/3 sont des espèces patrimoniales pour la région PACA.

62

+ de 600

espèces d'invertébrés y ont été dénombrées (coralligènes), sans compter les nombreuses espèces de poissons et d'autres espèces vagiles (crustacés, mollusques) auxquelles le coralligène procure nourriture et abri.

espèces d'oiseaux dont 73 % bénéficient d'un statut de protection

hectares. L'herbier à posidonie couvre encore des surfaces importantes, correspondant à 20 % de la bande des 500 m dans la zone des Calanques et de l'archipel de Riou.

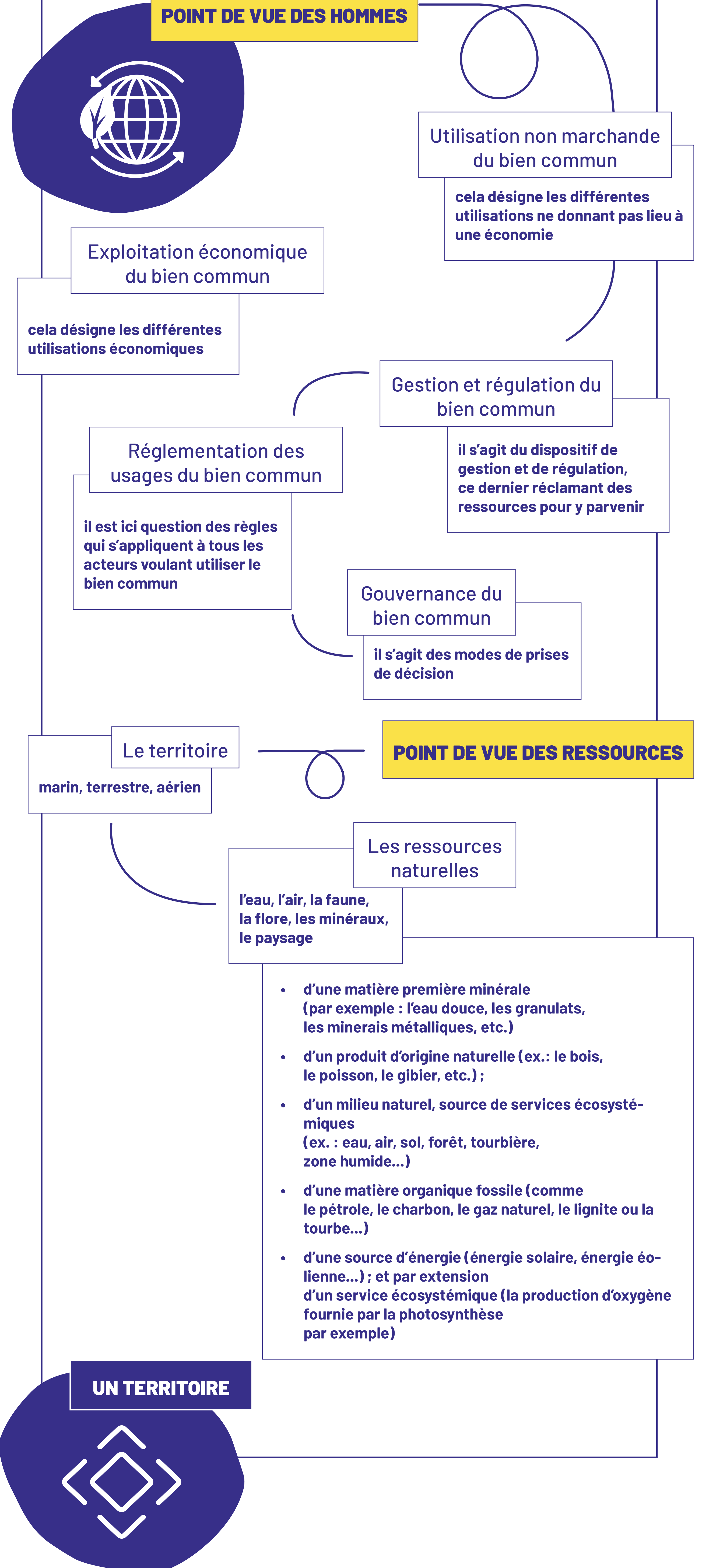
270

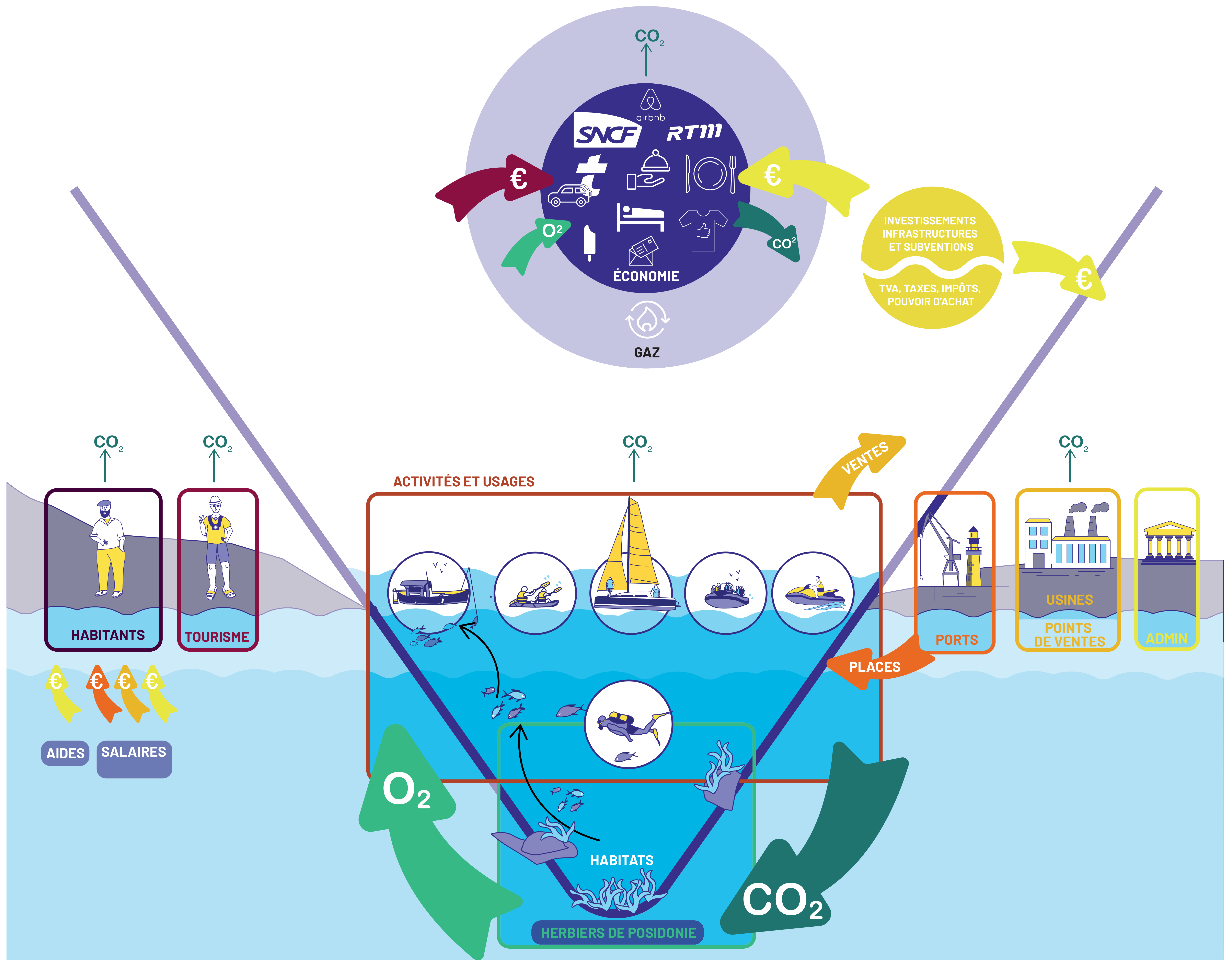
700

des calanques

DES RESSOURCES

POINT DE VUE DES HOMMES





Le Bien commun est une notion particulièrement ancienne, remontant à l'Antiquité.

Elle se fonde sur un triptyque :

- une ou des ressources matérielles ou immatérielles à partager (ici, les patrimoines naturels du Parc national des Calanques) ;
- une communauté (ici, les divers utilisateurs du territoire) ;
- des règles de gestion définies par la Communauté. Il s'agit de définir un « faire ensemble », ayant pour objet les ressources naturelles vitales, afin de préserver leur exploitation durable.

Ainsi, le territoire du Parc national des Calanques doit être considéré comme un « nous tous » : gestionnaire de l'aire protégée, acteurs publics, usagers du territoire, pêcheurs, professionnels du tourisme, plongeurs et autres adeptes des sports de pleine nature. L'activité exercée sur le territoire par ces différentes parties prenantes est intimement liée à la haute qualité environnementale de celui-ci.

Les ressources naturelles ont longtemps été considérées comme inépuisables. Cette illusion est aujourd'hui dissipée. Afin d'éviter tout choix caricatural entre protection de l'environnement d'une part et développement des activités économiques d'autre part, cette bonne gestion du Bien commun ne peut, dès lors, qu'être collective, partagée par tous. Chaque maillon dispose d'un rôle à jouer dans la préservation de ce Bien commun.

La gestion durable de l'espace garantira une durabilité et une pérennité des activités économiques qui s'y développent sur la base de la biodiversité, du caractère et des paysages uniques du Parc national des Calanques.

L'enjeu majeur est donc de veiller à ne pas rompre l'équilibre entre la protection des écosystèmes et des services écosystémiques et l'utilisation des ressources, afin de pouvoir transmettre ce Bien commun aux futures générations qui s'épanouiront à leur tour sur ce territoire unique et préservé.